Mort d'Édouard Mazé. Place à l'Histoire

Voilà 60 ans, Édouard Mazé était tué d'une balle en pleine tête par les forces de l'ordre lors d'une manifestation. Les archives sont désormais ouvertes, un livre et un film sont en préparation pour 2011.

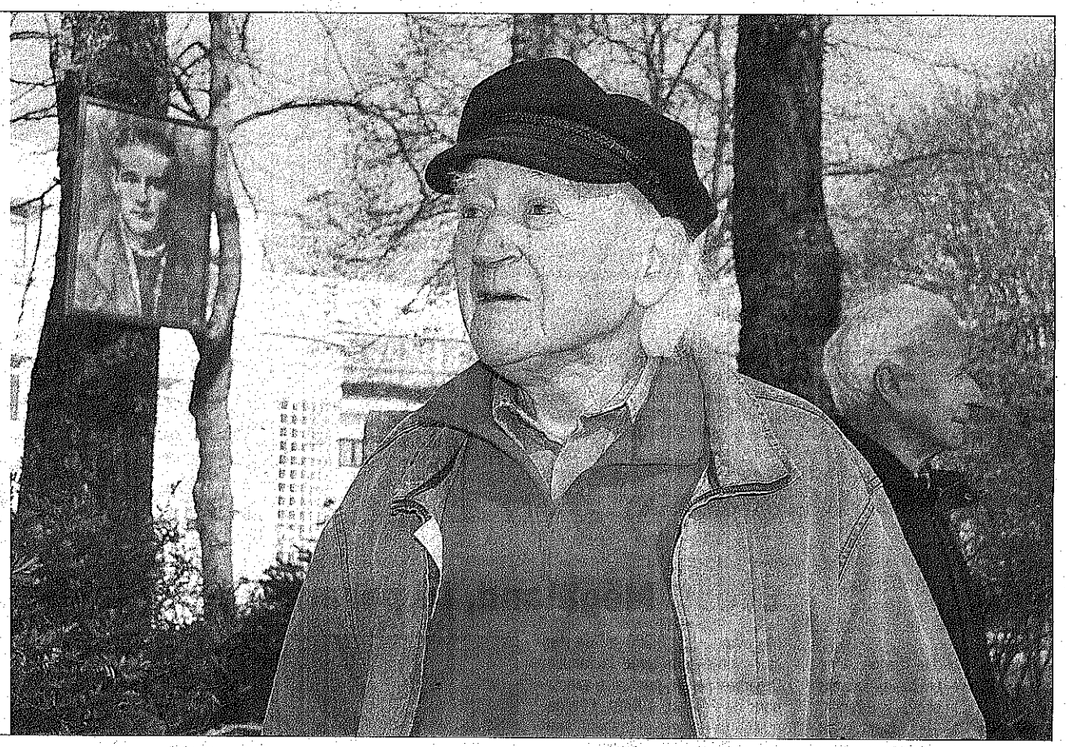

Le cinéaste René Vautier, 82 ans, entre le portrait d'Édouard Mazé et l'un des frères de ce dernier, Ernest (de profil), était présent, hier, dans la ville qu'il a plusieurs fois filmée en ébullition.

Sourire aux lèvres malgré la maladie qui le mine, René Vautier raconte avec verve ses séjours brestois, toujours pour y filmer des Zefs en lutte. Contre leurs conditions de vie difficiles en avril 1950 pour obtenir « pain, paix et liberté » ou contre la marée noire de l'Amoco-Cadiz en 1978. Le cinéaste, né à Camaret, se souvient de son arrivée ce 18 avril 1950, le lendemain de la mort d'Édouard Mazé, ce jeune militant cégétiste de 27 ans, ouvrier du bâtiment, tué d'une balle en pleine tête lors d'une manifestation.

L'émotion d'Éluard

« Le film que j'ai fait à l'époque est perdu. Après 150 projections, la pellicule est partie en morceaux. À l'époque, j'en étais soulagé après avoir autant parcouru la France avec. Je ne pensais pas à la perte d'un document, mais au fait que ce film avait été utile ». La bande-son du film, illustrée par le poème de Paul Éluard, « Un homme est mort », lu par un ouvrier à l'accent brestois, a survécu juste le temps de la faire entendre au poète. « J'ai cru que Paul Éluard s'était endormi en écoutant le son, en fait il pleurait, ému "d'avoir entendu de son vivant un de ses poèmes digéré par le peuple". En fait, l'ouvrier Zef avait accommodé le texte ».

Mais il reste encore quelques traces du film original à la Cinémathèque de Bretagne, découvertes dans des reportages postérieurs. Ce sont des archives au même titre que celles qui vont s'ouvrir lundi : le dossier épais de la manifestation. En 2006, Pierre Cauzien, autre victime des tirs de la police, avait eu l'autorisation exceptionnelle de le consulter. « Une feuille et un crayon lui avaient été laissés, il a pris note de tout ce qu'il pouvait durant une demi-journée, aux archives départementales », explique sa fille Josy. Ce sont des extraits des pièces recopiées par Pierre Cauzien qui ont été lus par le scénariste Kris, auteur de la BD « Un homme est mort », avec Étienne Davodeau.

« Tirez en l'air »

L'un des rapports est celui du capitaine de gendarmerie Kerhoas qui évoque le rôle du commissaire de police Le Goan, déjà cité dans un article paru dans « L'Humanité », le 18 novembre 2006, par Pierre Cauzien. Kerhoas parle d'une foule hostile, d'un camion de police incendié, des jets de pierres et de verres cassés, des policiers blessés qui utilisent des gaz lacrymogènes insuffisants pour contenir la foule. « La situation était intenable, il fallait sauver la vie du personnel », écrit-il. « Allez-y tirez, mais tirez en l'air », ordonne, selon Kerhoas, le commissaire Le Goan, avant de partir après avoir constaté que plusieurs manifestants s'étaient effondrés : « Je suis connu, il faut que je m'en aille ». Le capitaine Kerhoas, qui assumera seul ensuite les tirs, affirme que des sommations d'usage ont été faites. « C'est faux, répond Ernest Mazé qui était auprès de son frère. On n'a entendu aucune sommation, juste une rafale de tirs ». L'enquête aboutira à un non-lieu en 1951.

Les archives vont être exploitées pour éditer un livre en 2011, tandis que René Vautier prépare avec sa fille, Moïra Chappedelaine, un film sur les victimes des luttes et la censure des images.

Catherine Le Guen

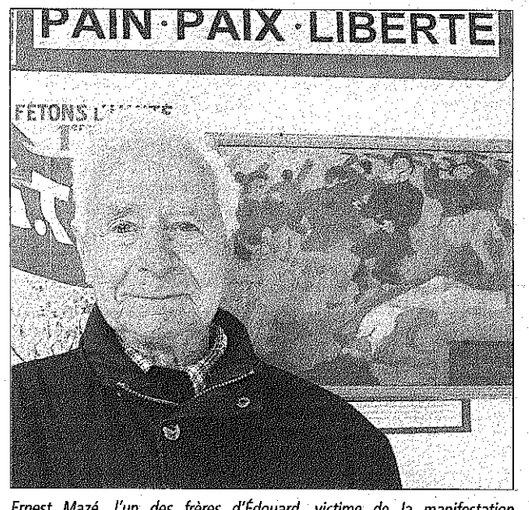

Ernest Mazé, l'un des frères d'Édouard, victime de la manifestation du 17 avril 1950, devant un tableau représentant la scène.

Projet de création d'un statut de victime de la répression sociale

Josy, la fille Pierre Cauzien, décédé l'an passé en avril, a pris la parole.

Pierre Cauzien était une autre victime de la manifestation du 17 avril 1950 ; il avait été amputé d'une jambe après avoir reçu une balle. Un peu plus d'un an après la mort de son père, sa fille, Josy, a pris la parole, hier, lors de l'inauguration de l'exposition consacrée aux luttes de Brest en 1950.

« À la demande de mon père, les camarades de la section ont commencé des démarches auprès du sénateur communiste Guy Fischer. L'idée est de présenter une proposition de loi créant un statut de victime de la répression sociale, pas seulement pour les victimes de Brest en 1950, mais pour tous les Français concernés, comme ceux du métro Charonne en février 1962. Il y a encore de nombreux morts et blessés dont la qualité de victime n'a pas été reconnue. On attendait l'ouverture des archives pour le faire. Une pétition circule à l'initiative du Parti communiste pour soutenir la création de ce statut ».

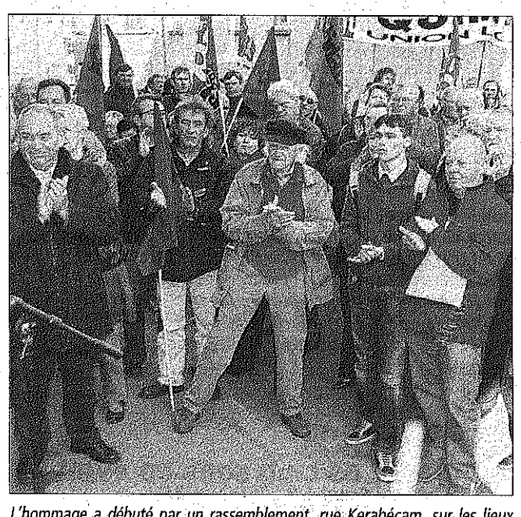

L'hommage a débuté par un rassemblement, rue Kerabécam, sur les lieux de la manifestation du 17 avril 1950.